DL 2026-052
29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260429-DL2026052-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE!
MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

CANTON DE JANZÉ

VILLE DE JANZÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, CLOUET, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, FILEAUX, SAUDRAIS, COUDRAIS, CLERMONT, VEYER, LUNEL, AVRILLAUD, SERRAND, GILOT, RUELLAN, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, JOLIVEL, BLOUIN, de LASSAT, MAILLARD, LUCAS, CHAPY ;
Absents :
Absents représentés : M. ESNAULT à M. RUELLAN ;

Secrétaire de séance : M. GUAIS

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 28	Votants : 29
Pour: 26	Contre : 0	Abstention : 3

Majorité

Budget primitif 2026 – budget annexe assainissement

Monsieur Emmanuel SAUDRAIS, conseiller délégué en charge des finances et de la commande publique indique que le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. C'est un acte de prévision : le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année. Mais le budget communal est aussi un acte d'autorisation : le budget est l'acte juridique par lequel le Maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	663 735,23
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	16 000,00
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	657 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	6 800,00
TOTAL	**1 343 535,23**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
011 - Charges à caractère général	324 500,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	180 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	673 035,23
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	160 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	2 000,00
66 - Charges financières	3 000,00
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00
TOTAL	**1 343 535,23**

DL 2026-052
29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260429-DL2026052-DE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RAR 2025	BP 2026	Budget 2026
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	16 000,00	16 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	70 000,00	70 000,00
11- Station d'épuration		85 000,00	85 000,00
12- Réhabilitation des réseaux schéma directeur	7 857,53	494 000,00	501 857,53
12- Réhabilitation des réseaux -excédent		300 250,51	300 250,51
19 Boulevard Plazanet	46 362,97	5 000,00	51 362,97
TOTAL	**54 220,50**	**970 250,51**	**1 024 471,01**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RAR 2025	BP 2026	Budget 2026
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	16 000,00	16 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	70 000,00	70 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	5 601,53	-	5 601,53
21 - Immobilisations corporelles	-	85 000,00	85 000,00
23 - Immobilisations en cours	48 618,97	799 250,51	847 869,48
TOTAL	**54 220,50**	**970 250,51**	**1 024 471,01**

VU le Code Général des Collectivités territoriales,
VU l'avis favorable de la commission finances du 15 avril 2026,
VU la nomenclature comptable M57,
VU le Débat d'Orientations Budgétaires 2026 qui s'est tenu lors du conseil municipal du 28 janvier 2026,
VU le projet de Budget primitif 2026,

Le détail et les explications des budgets primitifs 2026 sont joints.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

– *ADOPTE le budget primitif 2026 du budget annexe assainissement par chapitre avec vote formel pour les opérations tel que présenté ci-dessus.*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
Pour copie conforme

MAIRIE DE JANZÉ
R.F.

Le secrétaire de séance
Gaston GUAIS

Le Maire
Jonathan HOUILLOT